



***PHI 850 – Thèmes et problèmes en philosophie (3 cr.)
Corrompre la jeunesse. Philosophie et justice dans l'Antiquité***

**Plan de cours – Automne 2017
Lundi, 16 h 00 à 18 h 50, local A4-246**

Enseignant : Benoît Castelnérac
Bureau : A5-207
Téléphone : 819 821-8000, poste 61380
Courriel : benoit.castelnerac@usherbrooke.ca
Page web : https://www.researchgate.net/profile/Benoit_Castelnerac

OBJECTIF

Approfondir la connaissance d'un thème philosophique ou un aspect de l'œuvre d'un philosophe important, soit par le biais d'une participation à une activité pédagogique de premier cycle, soit par le biais d'une activité philosophique personnalisée, sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Déterminé sur entente entre la professeure ou le professeur et l'étudiante ou l'étudiant, avec l'approbation du responsable de programme.

CONTENU

Le séminaire s'articulera autour des données historiques suivantes.

Entre 430 et 400 av. J.-C. le personnage du sophiste est devenu l'exemple notoire des gens qui étaient a) de redoutables tribuns ; b) des corrupteurs de la jeunesse. Les preuves historiques sont les suivantes. La pratique de mettre en doute une argumentation au moyen d'une réfutation (*elegkhos*) était une procédure habituelle avant même que Platon a commencé à écrire son œuvre. Cette procédure devait, entre autres, être maîtrisée par les orateurs. Par ailleurs, les sophistes avaient la capacité de renverser les arguments du sens commun en faveur de thèses plus faibles en présence d'un auditoire.

À partir de ce constat, il est possible d'avoir une image plus claire des réfutations pratiquées par Socrate dans les œuvres de Platon. Elles suivent la procédure habituelle de la réfutation pour remettre en question les définitions contemporaines de la vertu et aboutir avec une série d'opinions incohérentes entre elles. Cette pratique de la réfutation sape la possibilité d'une science de la vertu, à moins de s'engager à défendre une thèse réaliste voulant que notre conception de la vertu corresponde à ce qu'elle est en réalité.

C'est ce que tente d'établir la théorie des formes intelligibles (TF). Platon présente l'objectif de cette théorie d'obtenir un accord définitif entre le sujet connaissant et les experts qui l'évaluent (comme dans une cour de justice), même si, au terme de l'analyse, Platon ne précise pas si les formes intelligibles existent ni ce qu'elles sont vraiment. Cette lecture peut être soutenue en montrant tout le soin que Platon met à démolir son réalisme au fur et à mesure qu'il l'expose : sa

théorie de l'éducation met en évidence qu'il avait présent à la nature faillible de l'humain au moment où il développait les conséquences de la TF. Fournir un fondement complet, définitif et inébranlable à une science de la vertu est hors de la portée des humains pour des raisons de réalisation pratique.

Cela laisse entrevoir la possibilité que Platon aurait mis en doute le Réalisme moral, même s'il l'a soutenu avec les meilleurs arguments qu'il pouvait développer. Cette interprétation est intitulée la « lecture sceptique de la théorie des formes platoniciennes ». La TF est une hypothèse, non pas un dogme ou une prémisse de sa théorie morale.

Sur ce point, en ce qui concerne la vertu à tout le moins, les opinions divergent entre a) l'interprétation *dogmatique* d'Aristote (*Métaphysique*, I) et de l'Ancienne académie (Speusippe) ; b) celle, *sceptique*, de la nouvelle académie (Arcésilas et Carnéade) ; c) le *sensualisme dogmatique* des Stoïciens et des Péripatéticiens. La position sceptique des néo-académiciens, en mettant en cause la possibilité d'une connaissance de la vertu, était opposée à celle des autres écoles de pensée. À ce titre, Arcésilas et Carnéade avaient la même réputation que les premiers sophistes, à savoir : a) être de redoutables tribuns ; b) être des corrupteurs de la jeunesse. Au début de notre ère (I^{er} s. av. J.-C. ; I^{er} s. apr. J.-C.), le scepticisme a été représenté par des penseurs à l'extérieur de l'Académie platonicienne, même si Cicéron et Plutarque offre plusieurs preuves historiques que, pendant cette période, le scepticisme était très vivace chez les penseurs platoniciens.

Nous comptons raconter cette histoire des arguments en philosophie morale (des sophistes aux néo-académiciens) à partir de la question de la justice, qui est un élément central dans la déchéance des sophistes et de Socrate. Cette recherche rejoint aussi l'histoire de la nouvelle académie, une école de pensée qui est en mesure de ne soutenir aucune théorie (réaliste) de la justice sans incohérence de leur part.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
28 août	Présentation de l'objectif du séminaire et des textes principaux
11 septembre	Les présocratiques et les sophistes I : usage de l'esprit critique
18 septembre	Les présocratiques et les sophistes II : la joute dialectique
25 septembre	Gorgias : vie et pensée
2 octobre	Analyse de l' <i>Éloge d'Hélène</i>
16 octobre	Semaine de relâche
23 octobre	Antiphon : vie et pensée
30 octobre	Analyse de la <i>Seconde tétralogie</i>
6 novembre	Socrate : vie et pensée
13 novembre	Analyse de l' <i>Apologie de Socrate</i>
20 novembre	Platon : vie et pensée
27 novembre	Analyse de la <i>République</i> et de la <i>Lettre VII</i>
4 décembre	La philosophie hellénistique : les écoles en présence
11 décembre	L'avènement du scepticisme
18 décembre	Arcésilas et la nouvelle académie

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

- 1) 2 présentations orales d'une œuvre ou d'un texte vu en cours (20%)
- 2) 2 présentations écrites d'une œuvre ou d'un texte vu en cours (40%)
- 3) Une dissertation finale sur le thème à déterminer avec le professeur (40%)

Critères d'évaluation

Le séminaire implique une participation assidue et active. Les points réservés pour la présentation orale comprennent aussi une évaluation qualitative de la participation en classe en général (connaissance des textes, remarques à propos, critiques constructives).

Les présentations orales doivent démontrer une connaissance assurée des textes présentés et le développement d'un point de vue personnel réfléchi et pertinent quant à la problématique du séminaire.

Les présentations écrites des œuvres/textes doivent aussi démontrer une connaissance assurée des textes à l'étude et une réflexion critique pertinente. Il sera important de suivre la méthodologie de commentaire de textes qui sera expliquée en cours.

La dissertation finale doit elle aussi être en rapport avec la problématique du séminaire, mais l'étudiant devra lui-même déterminer la question qu'il choisit de traiter et l'angle d'approche qui est le sien. Pour cet exercice les références à la philosophie moderne et actuelle sont les bienvenues.

Tous les travaux doivent être présentés/remis à la date convenue avec le professeur. La qualité de la langue et la clarté dans l'expression font partie des exigences de tous les travaux.

BIBLIOGRAPHIE

Textes anciens

- Aeschylus, *Fragments*, Cambridge, Harvard University Press, 2009, 360 p.
- Antiphon, *Discours. Fragments*, Paris, Les Belles Lettres, 1923, 294 p.
- Aristophane, *Les Nuées*, Paris, Les Belles Lettres, 2009, 206 p.
- Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1959, 540 p.
- Aristote, *Les réfutations sophistiques*, Paris, Vrin, 1995, x + 476 p.
- Aristote, *Métaphysique*, Paris, GF, 2008.
- Aristote, *Topiques*, Paris, Les Belles Lettres, 1967, cxlviii + 442 p.
- Cicéron, *Tusculanes*, Paris, Les Belles Lettres, 1951, viii + 352 p.
- Cicéron, *Les Académiques*, Paris, GF, 2010, 354 p.
- Diogène Laërce, *Vie et doctrines des philosophes illustres*, Paris, Le livre de poche, 1999, 1400 p.
- Égisthe, *Contre Timarque. Sur l'ambassade infidèle*, Paris, Les Belles Lettres, 1927, xxix + 308 p.
- Eschyle, *Suppliantes. Perses. Sept contre Thèbes. Prométhée enchaîné*, Paris, Les Belles Lettres, 1920, xxxvi + 199 p.
- Hérodote, *Histoires*, Paris, Les Belles Lettres, 1932-1955.
- Hésiode, *Théogonie. Les travaux et les jours. Le bouclier*, Paris, Les Belles Lettres, 1928, xxx + 242 p.
- Hippocrate, *De l'art médical*, Paris, Librairie générale française, 1994, 606 p.
- Isocrate, *Sur la paix. Aréopagitique. Sur l'échange*, Paris, Les Belles Lettres, Paris, 1942, 321 p.
- Olympiodorus, *Commentary on Plato's Gorgias*, Leiden, Brill, 1998, 336 p.
- Pindare, *Olympiques*, Paris, Les Belles Lettres, 1922, xxix + 211 p.
- Pindare, *Isthmiques. Fragments*, Paris, Les Belles Lettres, 1923, 374 p.
- Platon, *Œuvres complètes*, Paris, Flammarion, 2008, 2204 p.
- Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, Paris, Laffont, 1990, 820 p.
- Xénophon, *Les mémorables*, tome 1, Paris, Les Belles Lettres, 2000, cccxxii + 214 p.
- Xénophon, *Le banquet. Apologie de Socrate*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, 164 p.

Textes modernes

- Benson H., *Socratic Wisdom*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 292 p.
- Brunschwig, J., « Gorgias et l'incommunicabilité », *Actes du XVe congrès des SPLF*, Montréal, Éditions Montmorency, 1971, p. 79-84.
- Castelnérac B. et M. Marion, « Arguing for Inconsistency. Dialectical Games in the Academy », dans G. Primiero et S. Rahman (dir.), *Acts of Knowledge: History, Philosophy and Logic. Essays dedicated to Göran Sundholm*, Londres, College Publication, 2009, p. 43-82.
- Caston, V., « Gorgias on Thought and its Objects », Burlington (VT), Ashgate, 2002, p. 205-232.
- Caveing, M., *Zénon d'Élée, prolégomènes aux doctrines du continu : étude historique et critique des fragments et témoignages*, Paris, Vrin, 1982.
- Consigny, S., *Gorgias, Sophist and Artist*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001.
- De Romilly, J., *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*, Paris, Le livres de poche, 2004, 350 p.
- Diels, H. et W. Kranz, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, Berlin, Weidmann, 1903.
- Diels, H., *Aristotelis qui fertur De Melisso Xenophane Gorgia Libellus*, Berlin, Akademie der Wissenschaften, 1900.
- Dorion, L.-A., *Socrate*, Paris, Presses Universitaires de France, 2016, 128 p.
- Dupréel, E., *La légende socratique et les sources de Platon*, Bruxelles, Sand, 1922, 460 p.
- Fränkel, H., « Zeno of Elea's Attacks on Plurality », *American Journal of Philology*, vol. 63, 1942, p. 1-25.
- Friedländer, P., *Plato : An Introduction*, Princeton, Princeton University Press, 1970.
- Gagarin M. & P. Woodruff, « The Sophists », *The Oxford Handbook of Presocratic Philosophy*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 365-382.

- Gergel, T. and J. Dillon, *The Greek Sophists*, Penguin, London, 2003.
- Grote, G., *A History of Greece*, vol. 7, Londres, Murray, 1872, 552 p.
- Guthrie, W. K. C., *Les sophistes*, Paris, Payot, 1976, 348 p.
- Hegel, G. W. F., *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, tome 2, Paris, Vrin, 1990, 152 p.
- Jaeger, W., *Paideia: the Ideals of Greek Culture*, vol. 2, Oxford, Blackwell, 1947.
- Kennedy, George, *The Art of Persuasion in Ancient Greece*, Princeton, Princeton University Press, 1963.
- Kerferd, G. B., « Plato's Noble Art of Sophistry (*Sophist* 226a-231b) », *Classical Quarterly*, vol. 4, 1954, p. 84-90.
- Kerferd, G. B., *The Sophistic Movement*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, 184 p.
- Kerferd, G. B. « Meaning and Reference. Gorgias on the Relation Between Language and Reality », *He Archaia Sophistike The Sophistic Movement*, Athens, Athenian Library of Philosophy, 1984, p. 215-221.
- Leshner, J. H., «Parmenides' Critique of Thinking. The *poluderis elenchus* of Fragment 7», *Oxford Studies in Ancient Philosophy*, vol. 2, 1984, p. 1-30.
- Leshner, J. H., «Parmenidean *elenchos*», dans G. A. Scott, dir., *Does Socrates have a Method?* University Park Pennsylvania, Pennsylvania State University Press, 2002, p. 19-35.
- Liddell, Scott and Jones, *A Greek-English Lexicon*, Oxford, Clarendon Press, 1996, 2446 p.
- Lincoln, B. «Competing Discourses: Rethinking the Prehistory of Mythos and Logos», *Arethusa*, vol. 30, 1997, p. 341-367.
- MacDowell, D. M., *Gorgias, Encomium of Helen*, Bristol Classical Press, Bristol, 1982.
- Mourelatos, A. D. P., «Gorgias on the Function of Language», *Philosophical Topics* 15(2), 1987, p. 135-170.
- Nehamas, A., «Eristic, Antilogic, Dialectic: Plato's Demarcation of Philosophy From Sophistry», *History of Philosophy Quarterly*, vol. 7, n° 1, 1990, p. 3-16.
- Palmer, J. *Parmenides and Presocratic Philosophy*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- Popper, Sir K. R., *The World of Parmenides*, Londres, Routledge, 1998.
- Schiappa, E., *The Beginnings of Rhetorical Theory in Classical Greece*, New Haven, Yale University Press, 1999.
- Striker, G. *Essays on Hellenistic Epistemology and Ethics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- Trevaskis, J. R., « The Sophistry of Noble Lineage », *Phronesis*, vol. 1, 1955, p. 36-49.
- Vlastos, G., *Socrate, ironie et philosophie*, Paris, Aubier, 1994.
- Vlastos, G., «Plato's Testimony Concerning Zeno of Elea», *Journal of Hellenistic Studies*, vol. 95, 1975 p. 136-162.
- Vogt, K. M., *Belief and Truth. A Skeptic Reading of Plato*. Oxford, Oxford University Press, 2012, 224 p.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat :
<http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat :
<http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.